

## Compte-rendu du groupe de travail

# Forêts et Landes

Lundi 27 mai 2013, 14h30 – 17h30

Salle Capitole (ancien site DIREN), Poitiers

## Rappel de l'ordre du jour

- Rappel des conclusions de la réunion précédente et validation du compte-rendu ;
- Présentation et amendement des premières propositions de "réservoirs de biodiversité" ("liste" de réservoir de biodiversité");
- Présentation et discussion sur la méthode d'identification des corridors écologiques.

## Synthèse des échanges

### Avancement de la démarche depuis les groupes de travail précédents

Depuis les derniers groupes de travail, des travaux complémentaires ont permis d'identifier des propositions de réservoirs de biodiversité pour chaque sous-trame. Le principe repose sur une analyse dite multicritères. La méthode a été présentée et amendée en Comité Scientifique et Technique du 12 avril 2013. L'objectif des groupes de travail est d'affiner davantage la liste des réservoirs de biodiversité potentiels qui seront présentés au Comité Régional Trame Verte et Bleue du 5 juillet 2013.

**Méthodes et résultats de l'analyse multicritère** L'analyse multicritère assure la prise en compte de données complémentaires (espèces, zonages/inventaires environnementaux, paysage,...) en plus de la modélisation présentée en séance lors des derniers groupes de travail.

Les critères, et les notes attribuées à chacun d'eux, sont adaptés à chaque sous-trames. Pour plus de précision, se reporter aux notes détaillées mises à disposition sur l'espace réservé du site régional TVB.

Des variantes dans les résultats ont été étudiées, en faisant varier le poids respectif de certains des critères. Les notes obtenues sont regroupées par classes représentant chacune une part (superficie) identique du territoire régional.

Pour Forêt et Landes, le Comité Scientifique et Technique a retenu le test 1, sans pondération entre les critères. les deux classes de notes les plus fortes sont pressenties comme étant à proposer comme Réservoirs de Biodiversité potentiels.

Les espaces moins bien notés, s'ils ne sont pas retenus comme réservoir de biodiversité pourront néanmoins être supports des corridors écologiques. Par ailleurs, un examen pourra être conduit sur les polygones de la classe 3 possédant une note proche de la limite avec la classe supérieure (et donc la qualification en RB).

Il est constaté une erreur dans les résultats cartographiques de l'analyse multicritère Forêts et Landes. Pour le milieu forestier, les polygones inférieurs à 150 ha ne sont pas considérés comme réservoirs de biodiversité et ne figurent pas, à ce titre sur la représentation cartographique présentée. Les landes qui

font souvent moins de 150 ha ont été enlevées de la même manière (alors que ce seuil n'a pas de signification biologique pour les landes) : il est retenu de rajouter à nouveau les landes de l'inventaire régional et de les considérer de facto comme réservoir de biodiversité de la sous-trame.

Par ailleurs, il est constaté un problème de délimitation de certains réservoirs de biodiversité : certains polygones pourront ainsi être fusionnés en fonction de la nature de l'élément fragmentant présent (terres agricoles, infrastructure,...).

## "Liste" des réservoirs de biodiversité

Un temps de travail sur carte a eu lieu avec les participants. Il a permis d'affiner les réservoirs parmi ceux de la proposition initiale qui identifiait les 2 classes de notation les plus élevées en réservoir de biodiversité. Certains polygones forêts et landes sont à considérer comme réservoir de biodiversité, d'autres à ne pas confirmer comme tel et enfin certains autres sont à vérifier avec des données complémentaires (confirmation de la présence d'espèces, de zonages environnementaux,...).

Il est convenu que la représentation des RB Forêts se limitera aux contours forestiers (pas d'ajout de zone tampon). Les cartographies produites en séance seront diffusées en format géoréférencé afin que les participants puissent continuer hors séance ce travail.

Pour les prochains groupes, les premiers résultats sur les corridors entre les réservoirs de biodiversité choisis seront présentés à l'échelle du 1/100000ème.

## Méthode d'identification des corridors écologiques

Les méthodes de chemin de moindre coût et dispersion, méthodes complémentaires, seront notamment utilisées pour l'identification des corridors écologiques. Ces méthodes sont basées sur la perméabilité de l'occupation de sol. Elles reposent sur un tableau affectant à chaque espèce cible une note, pour chaque type d'occupation des sols, représentant la difficulté potentielle de déplacement. Les participants peuvent faire part de leurs remarques sur ces coefficients (tableau des notes de friction).

Les méthodes d'identification des corridors sont des outils d'aide à la décision ; la méthode d'identification traite uniquement du déplacement des espèces animales à forte capacité de dispersion (cerf, notamment) et non végétales. Les espèces à faible capacité de dispersion seront plus pertinentes dans le cadre de la déclinaison de la TVB à des échelles plus locales. En effet, les déplacements d'espèces à fort rayon de déplacements sont plus pertinents avec l'échelle de représentation demandée du 1/100 000ème. Cette méthode a été utilisée par d'autres régions (Rhône-Alpes, Alsace, Aquitaine) et la Suisse. Une vérification terrain est également prévue (travail à réaliser par la suite par Symbiose Environnement, partenaire de l'agence MTD).

La mise en évidence du manque de données espèces pour l'identification des corridors écologiques par permet de connaître les secteurs sur lesquels des investigations terrain sont nécessaires.

Les corridors identifiés peuvent bénéficier à une ou plusieurs espèces dont malheureusement les espèces invasives.

## Suites de la réunion

Afin de préparer la tenue du Comité Régional Trame Verte et Bleue du 5 juillet, la validation des réservoirs de biodiversité et la présentation de la méthode d'identification des corridors écologiques les participants peuvent transmettre :

- Des remarques/compléments sur les notes méthodologiques de l'analyse multicritère ;

- Des remarques/amendements sur la "liste" des réservoirs de biodiversité, en complément du travail qui a été fait en groupe de travail ;
- Des remarques ou réflexions sur les notes de friction pour chaque type d'occupation du sol par espèces (mentionnant les références bibliographiques s'il y a lieu);
- Ainsi que tous autres compléments jugés utiles.

Il est convenu d'envoyer les tableaux de notes de friction et les cartes intermédiaires de chacun des critères de l'analyse multicritère "Forêts et Landes" aux participants.

Une cartographie géoréférencée mise à jour à l'issue du présent groupe de travail sera communiquée aux participants afin qu'ils puissent poursuivre le travail d'analyse des réservoirs, à l'instar de ce qui a été fait en séance. Les cartographies produites en séance pourront également être diffusées.

Les délais de retour de la part des participants seront précisés dans un mail.

Le prochain atelier pourrait avoir lieu fin septembre et visera la présentation du travail abouti sur les réservoirs de biodiversité et les premiers résultats des corridors écologiques. Les copilotes de la démarche souhaitent également engager la phase plan d'actions en septembre 2013. L'objectif du plan d'actions sera d'identifier les priorités d'actions (thématiques, ou territoriales) de la région Poitou-Charentes. Le plan d'actions fera état des politiques et des volontés existantes en matière de reconnexion des continuités écologiques par les différentes structures.

## Informations pratiques et coordonnées équipe projet

**Lien, identifiant et mot de passe du site collaboratif :**

Site internet TVB : <http://www.tvb-poitou-charentes.fr/>  
Espace collaboratif TVB : <http://www.tvb-poitou-charentes.fr/-Espace-reserve-.html>  
Identifiant : groupetravail / mot de passe : groupetvb123

**Les coordonnées de l'équipe TVB :**

**Bernard HERY, DREAL Poitou-Charentes, 05 49 55 65 59**  
[bernard.hery@developpement-durable.gouv.fr](mailto:bernard.hery@developpement-durable.gouv.fr)

**Anne-Sophie CHAPLAIN, Région Poitou-Charentes, 05 49 55 76 65**  
[as.chaplain@cr-poitou-charentes.fr](mailto:as.chaplain@cr-poitou-charentes.fr)

## Structures représentées et personnes présentes

Organisme	Nom
Agence MTDA	Caroline BOUSQUET
Agence MTDA	Hubert D'AVEZAC
Centre d'Etudes Techniques du Sud-Ouest, unité environnement	Eric GUINARD
Conseil Régional	Anne-Sophie CHAPLAIN
Délégation Régionale du Centre Nationale de la Propriété Forestière	Matthieu FORMERY
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt, unité forêt	François LEFEVRE
Direction Départementale des Territoires de la Charente	Jean-Paul DERVIN
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Poitou-Charentes	Bernard HERY
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Poitou-Charentes	Alain VEROT
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Poitou-Charentes (stagiaire)	Marie RENAUD
Fédération départementale des Chasseurs de la Vienne	Maxence RONCHI
Office National des Forêts	Patrice MOREAU
Poitou-Charentes Nature	Michel CAILLON
Conseil Général Charente (Services Espaces naturels)	Patrick LEBON